



# PRÉFET DE LA SAVOIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 20 janvier 2021

### QUALITÉ DE L'AIR ÉVOLUTION DE L'INDICE ATMO

**Inchangé depuis 1994, l'indice de la qualité de l'air au quotidien ATMO a évolué le 1<sup>er</sup> janvier 2021, en cohérence avec l'indice européen de la qualité de l'air.**

L'indice ATMO est un indice national, calculé et diffusé tous les jours. Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2021, il était calculé pour toutes les villes de plus de 100 000 habitants et certaines agglomérations plus petites. Son échelle allait de 1 (air très bon) à 10 (air très mauvais), calculée à partir de 4 principaux indicateurs de pollution atmosphérique :

- le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>),
- l'ozone (O<sub>3</sub>),
- les particules en suspension inférieures à 10 microns (PM<sub>10</sub>),
- le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les modalités de calcul ont évolué afin d'être en cohérence avec l'indice européen et de répondre aux attentes des citoyens.

#### **Les changements majeurs du nouvel indice ATMO**

L'indice de la qualité de l'air est désormais calculé pour chaque commune du département. Les citoyens peuvent ainsi connaître plus finement et au plus près de chez eux, l'état de la qualité de l'air et adapter leurs activités en conséquence.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les particules ultrafines (particules PM<sub>2.5</sub>, inférieures à 2.5 micromètres) sont également prises en compte dans la mesure de l'indice de l'air.

Un nouveau barème est enfin mis en place : l'échelle de 1 à 10 est remplacée par 6 qualificatifs (bon, moyen, dégradé, mauvais, très mauvais, extrêmement mauvais).

## Comment analyser ce nouvel indice ?

Ces nouvelles modalités de calcul de l'indice ATMO visent à mieux décrire la qualité de l'air.

Compte tenu du nouveau mode de calcul, de la prise en compte des particules fines PM2,5 et des changements de seuils, le calcul de ce nouvel indice pourrait se traduire par une augmentation du nombre de journées avec une qualité de l'air entrant statistiquement dans les catégories médiocre à mauvaise sans pour autant refléter une dégradation effective de la qualité de l'air.

## FOCUS SUR LES LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS

SUR UNE IDÉE ORIGINALE D'ATMO HAUTS DE FRANCE



### INDICE ACTUEL (depuis 1994)

Arrêté du 22/07/2004

### NOUVEL INDICE (à partir du 01/01/2021)

Arrêté du 10/07/2020

MODALITÉS DE CALCUL\*

Concentrations journalières mesurées par les stations représentatives de la pollution de fond.

Prévision basée sur les **modélisations quotidiennes** intégrant les données mesurées aux stations, les sources de pollution et la météo.

REPRÉSENTATIVITÉ

- 8 agglomérations de + de 100 000 habitants
- 15 agglomérations moyennes

4030 communes d'Auvergne-Rhône-Alpes.

POLLUANTS

x4

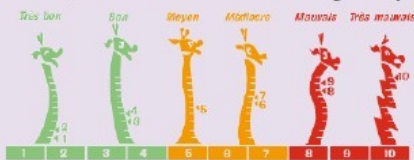
PM10	NO <sub>2</sub>	O <sub>3</sub>	SO <sub>2</sub>
Particules PM10	Dioxyde d'azote	Ozone	Dioxyde soufre

**Nouveau**  
x5

PM2,5	PM10	NO <sub>2</sub>	O <sub>3</sub>	SO <sub>2</sub>
Particules PM2,5	Particules PM10	Dioxyde d'azote	Ozone	Dioxyde soufre

COMMUNICATION

10 chiffres / 6 qualificatifs / 3 couleurs / 1 girafe pour symbole



6 qualificatifs / 6 couleurs / 1 smiley pour symbole



\*un indice journalier qui prend la valeur du polluant majoritaire